

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

N° _____
G/SECRET/HS96/10/Corr.1
8 décembre 2000

(00-5354)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

Communication de documentation

Liste LIX – Suisse-Liechtenstein

Corrigendum

La Mission permanente de la Suisse-Liechtenstein a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 27 novembre 2000.

La Suisse a le plaisir de vous transmettre ci-joint les corrections concernant la transposition du SH96 dans sa Liste de concessions tarifaires communiquée dans le document G/SECRET/HS96/10. Les corrections sont les suivantes:

1. Le taux consolidé pour la ligne tarifaire 2009.2019 doit être corrigé. Il doit être de 14,00 francs les 100 kg brut, au lieu de 20,00 francs les 100 kg brut.
 2. Le taux consolidé pour la ligne tarifaire 5206.2510 doit être corrigé. Il doit être de 20,00 francs les 100 kg brut, au lieu de 22,00 francs les 100 kg brut.
 3. Le taux consolidé pour la ligne tarifaire 5206.2590 doit être corrigé. Il doit être de 37,00 francs les 100 kg brut, au lieu de 41,00 francs les 100 kg brut.
-